

Moulin-Vert Conseil de Quartier



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du jeudi 25 janvier 2024

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Monsieur Luc LADIRE, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier.
- Monsieur Khaled BEN MOHAMED, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier est excusé.
- Madame Sandre BAHRI, Conseillère municipale déléguée à la concertation de proximité.
- Madame Phetxomsouk MANIVONG, Directrice habitat et renouvellement urbain.
- Monsieur Guillaume NICOLAS, Manager commerces.

La séance s'est déroulée en présence de 17 habitants.

ORDRE DU JOUR

1. Commerce dans le quartier et possibilité d'un marché
2. Questions diverses

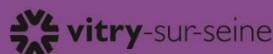
Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

Résumé des échanges

Les débats de ce conseil de quartier ont porté sur les commerces de proximité :

- La nécessité de les préserver et diversifier.
- L'action de la Ville à ce sujet.
- Les liens avec le projet de réhabilitation de logements propriétés de la SAIMV et la volonté de la ville à ce sujet a également été abordée.
- Le prochain ordre du jour sera consacré aux relations des amicales avec le bailleur « SAIMV »

Moulin-Vert Conseil de Quartier



COMMERCES & MARCHÉS DANS LE QUARTIER

 M. LADIRE présente le service commerce afin qu'il puisse informer les habitants des actions engagées pour maintenir et diversifier les commerces tout en soulignant les limites d'actions de la collectivité au regard de la liberté du commerce.

La ville compte 96 000 habitants et 700 cellules commerciales et 600 commerces en activité.

Le service commerce de la mairie avec Mme MANIVONG et M. Guillaume NICOLAS présentent un certain nombre d'actions pour encourager, stimuler et renforcer le commerce local, bien que la crise sanitaire ait eu tendance à favoriser les grandes enseignes et le e-commerce au détriment du commerce de proximité.

Dans les quartiers en cours d'aménagement comme les Ardoines ou la ZAC Seine Gare, la municipalité développera des secteurs de commerces qui répondent au plus grand nombre d'habitants en tenant compte de l'adéquation entre la demande et les besoins car les commerces ont leur propre logique : accessibilité, dessertes, stationnement de publics cibles.

M. Guillaume NICOLAS précise qu'il y a une réalité économique et une évolution du mode de consommation dont il faut tenir compte. Il décrit le profil des porteurs de projets accompagnés et les problématiques de son travail de terrain auprès des commerçants, ainsi que des exemples concrets.

Le dialogue s'engage entre le service commerce et les élus présents.

 Un habitant évoque la présence d'un seul distributeur de billets automatique (DAB) dans le quartier, situé à la Poste et disponible uniquement aux horaires d'ouverture de la Poste.

 M. LADIRE annonce que le sujet doit être étudié.

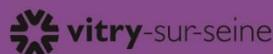
 Une habitante de longue date du quartier indique qu'au début il y avait plusieurs commerces de qualité qui ont progressivement fermé depuis l'installation du centre commercial Belle Epine. Elle questionne également l' élu sur la dégradation des logements propriétés de la SAIMV.

 M. LADIRE et le service commerce informent sur l'état d'avancement du projet des logements, propriétés de la SAIMV, qui prévoit le transfert des commerces existants (pharmacie, boulangerie, épicerie) au niveau des rez-de-chaussée commerciaux neufs situés à la place Lafontaine créant ainsi une polarité commerçante plus dynamique.

 Une partie des habitants énonce le besoin d'un cabinet médical dans le quartier.

 M. LADIRE précise aux habitants de signifier ce besoin à la SAIMV lors des réunions à venir afin qu'ils puissent réfléchir au projet.

Moulin-Vert Conseil de Quartier



 Le service commerce de la ville informe de l'évolution des besoins d'installation des médecins, de la pénurie de certains professionnels de santé et de la difficulté de les installer dans le tissu existant compte tenu de leurs contraintes, notamment en matière d'accessibilité et de stationnement.

 Une habitante fait référence à l'expérience du marché de la rue Lebrun (quartier du Plateau). Selon elle, les gens se sont découragés en raison du manque de stands et d'horaires de présences peu clairs. D'autres résidents ont exprimé leur désir de maintenir le marché pendant le week-end.

 Une habitante qui utilise la laverie située rue Julian Grimaud informe le service Commerce que la moitié des machines sont en panne, principalement en raison d'une mauvaise utilisation par les clients. Récemment, elle a remarqué que le sol était inondé en raison d'une fuite d'eau. Après avoir rencontré le propriétaire de la laverie, elle indique que celui-ci rencontre des difficultés dans la maintenance des machines compte tenu du non-respect des règles d'utilisation des machines.

 M. LADIRE considère qu'il s'agit d'un commerce de proximité indispensable à maintenir et demande au service commerce de se rapprocher du commerçant afin de faire le point sur ces dysfonctionnements.



DIVERS

 Une partie des habitants demande l'installation de lieux de convivialité, de partage et d'échange (café, restaurant).

 Une habitante rebondit sur la proposition d'activité aux jeunes (animations, aide aux devoirs).

 Une habitante alerte le service commerce sur les horaires d'ouverture du Bar Tabac rue des frères Mimerelle. La gérante âgée de plus de 70 ans rencontre des difficultés à assurer un service régulier et en continu.

 Le service Commerce de la ville se rapprochera de la commerçante.

 Une habitante en tant que bénévole à l'action menée par Rejoué se dit qu'il pourrait avoir une boutique de l'association de vente sur la commune, et souhaite savoir comment la ville accompagne cette association ?

 Le service Commerce lui indique que la Ville est en contact régulier avec cette association, qu'elle accompagne pour une installation mais que Rejoué a préféré installer un lieu de vente au centre commercial de Levallois.

 L'habitante propose que plusieurs écoles participent à la récolte de jouets avec l'association. Elle souhaiterait également que la Ville puisse regarder l'installation d'un réparateur de vélos.

Moulin-Vert Conseil de Quartier



La prochaine séance du conseil de quartier traitera le sujet de l'état d'avancement du projet SAIMV.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.